

LES PRIX DE
**L'INNO
VATION**

by Aerospace Valley

Edition 2024

LE PÔLE RÉCOMPENSE LES TECHNOLOGIES DE DEMAIN !

Aerospace Valley contribue par l'innovation au développement et à la compétitivité de la filière aérospatiale et de ses acteurs sur le territoire !

APPEL A CANDIDATURE 2024



Appel à candidature *(avant le 13 juin 2024)*

- **Le Pôle récompense les technologies de demain !**
 1. Vous êtes une PME ou une start-up ayant développé une technologie innovante sur le point d'être industrialisée et commercialisée ?
 2. Cette technologie se positionne sur les marchés de l'aéronautique du spatial ou des drones? Elle contribue à répondre aux enjeux de transformation environnementale ou numérique de la filière ?
 3. Vous êtes membre du Pôle Aerospace Valley depuis plus de 2 ans et avez bénéficié du support du Pôle dans votre parcours d'innovation ?

 **Candidatez dès maintenant pour devenir les lauréats des Prix l'Innovation by Aerospace Valley 2024!**

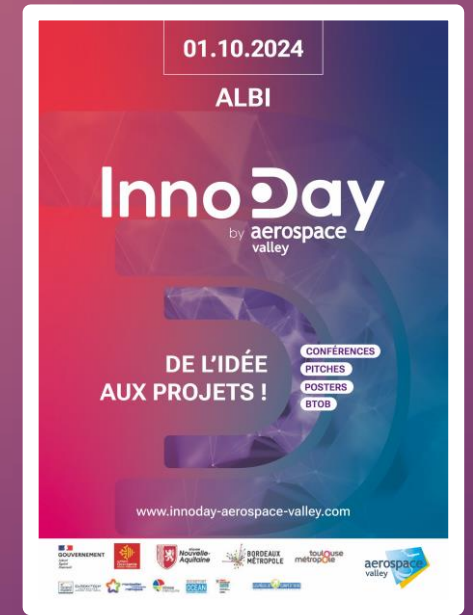
Ce que vous gagnerez

➤ *8 finalistes seront sélectionnés par un jury indépendant et départagés pour désigner les 3 lauréats finaux.*

✓ **Les 3 lauréats gagneront**

1^{er} prix = 25k€
2^{ème} prix = 15k€
3^{ème} prix = 10k€

- ✓ **Les 8 finalistes seront mis en valeur auprès de la communauté Aerospace Valley** lors de l'événement InnoDay 2024, le nouveau rendez-vous annuel de l'innovation pour les membres, organisé le 01/10/2024 à Albi :
- Pitch des 3 lauréats sur scène
 - Les 5 autres finalistes présenteront leur techno aux participants lors de la session poster dédiée



Processus de sélection

- **13 juin 2024** - **Date limite des candidatures**, par envoi d'un mail à prix-innovation@aerospace-valley.com, en utilisant le dossier type fourni.
- **Début juillet 2024** - **Annnonce des 8 finalistes** sélectionnés après évaluation des dossiers par un jury d'experts.
- **Début septembre 2024** - **Auditions des 8 finalistes par le jury** en visio pour sélectionner les **3 lauréats**.
- **1^e octobre 2024** - Lors d'InnoDay :
 - **Pitch des 3 lauréats sur scène**, et vote en direct du public pour désigner les 3 prix :
 - Exposition des posters des **5 autres finalistes** lors de la session poster.



Critères d'éligibilité pour candidater

- Etre une PME (<250 employés et <50M€ de CA annuel),
- Etre déjà membre du pôle depuis 2 ans et avoir bénéficié de son accompagnement pendant votre parcours d'innovation,
- Présenter une technologie ayant atteint le TRL 7,
- Marchés visés par cette technologie : aéronautique, espace et drones,
- Domaines technologiques éligibles :
 - [Systemes Embarqués et Communicants](#)
 - [Propulsion et Énergie Embarquée](#)
 - [Structures, Matériaux et Procédés](#)
 - [Économie des données et Intelligence Artificielle](#)
 - [Solutions pour L'usine du futur](#)

Critères d'évaluation

Le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- Caractère innovant de la technologie proposée, la priorité étant donnée aux innovations de rupture plutôt qu'incrémentales.
- Justification de l'atteinte du TRL7, qui doit être argumentée
- Le potentiel industriel (Maturité MRL- Manufacturing Readiness Level)
- Le potentiel d'atteinte du marché
- Importance stratégique pour les 3 filières aéronautique, spatiale et drone en Nouvelle-Aquitaine et Occitanie
- Contribution à la transition écologique et numérique de ces 3 filières

Membres du jury

Le jury sera composé de 8 personnalités qualifiées choisies en dehors de l'équipe du pôle :

- ✓ 6 membres issus du jury du comité de labellisation, répartis selon les 3 collèges : 2 membres du collège Grands Groupes, 2 membres du collège PME et 2 membres du collège recherche/enseignement

- ✓ 1 membre du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine

- ✓ 1 membre du Conseil Régional Occitanie

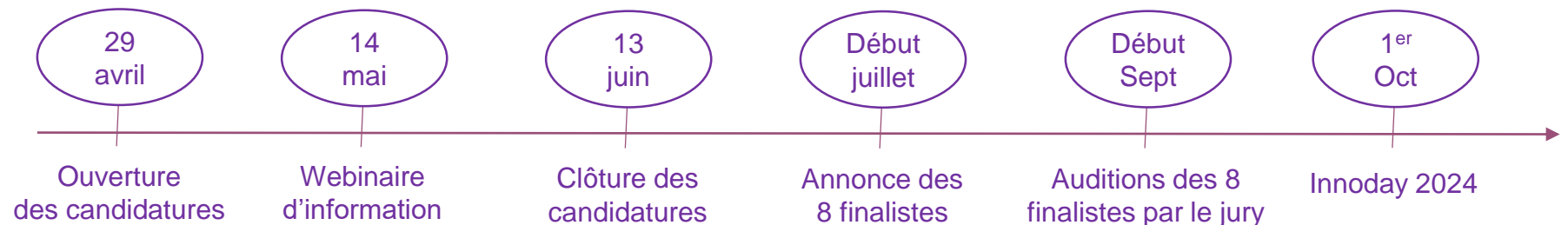
Les membres du jury signeront un engagement de confidentialité portant sur l'ensemble des informations qui leur seront communiquées dans les dossiers de candidatures et lors des auditions.

Recommandations

- L'objet qui sera évalué ne sera pas un projet d'innovation ou un produit, mais plutôt une technologie qui a été développée par l'entreprise candidate.
- Cette technologie innovante peut bien sûr avoir été mise au point grâce à des partenariats, notamment lors de projets collaboratifs qui ont permis successivement une montée en maturité technologique jusqu'au TRL 7. Le cas échéant, les candidats décriront les projets d'innovation successifs qui ont accompagné le développement de cette technologie.
- L'entreprise candidate doit être en capacité d'exploiter cette technologie, c'est-à-dire de pouvoir l'industrialiser et la commercialiser. Les conditions d'exploitation seront précisées en fonction de leur situation concernant propriété industrielle.
- Les candidats expliciteront leurs feuilles de route technologiques (identification des verrous levés jusqu'au TRL 7) et produits (quels nouveaux produits visent ils grâce à cette technologie), ainsi que leur stratégie d'industrialisation et de commercialisation de cette technologie. La maturité du candidat au regard de l'industrialisation sera argumentée. Le potentiel de marché et la stratégie d'atteinte de ces marchés seront explicités.
- Les candidats argumenteront la dimension structurante de leur technologie innovante pour la filière considérée, notamment en quoi elle contribuera à la double transition écologique et numérique de cette filière.

Pour candidater

- Remplir le dossier de candidature constitué du dossier type PPT fourni.
- Envoyer par mail ce dossier, à prix-innovation@aerospace-valley.com, avant le **13/06/2024, 18h**. Identifiez votre message en indiquant en objet « Prix de l'innovation + nom entreprise ».
- Pour tout complément d'information ou aide au montage de projet :
 - Participez au webinaire du 14 mai à 11h : [s'inscrire](#)
 - Envoyez un mail à prix-innovation@aerospace-valley.com, en indiquant en objet « Demande de renseignements »



Toulouse

Bâtiment B612
3 rue Tarfaya CS 64403 31405
Toulouse Cedex 4

Bordeaux

Cockpit
58 avenue Marcel Dassault
33700 Mérignac

Pau

Chez Helioparc - 2 avenue Pierre Hangot
64053 Pau Cedex 9

Montpellier

Cité de l'économie et des métiers de demain
132 Boulevard Pénélope (Bureau 4B160)
34000 Montpellier

Rochefort

22 rue de l'Arsenal
17300 Rochefort

Bayonne

Technocité - 9 rue Pierre Georges
Latécoère 64100 Bayonne



PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ

AÉRONAUTIQUE, ESPACE,
DRONES & SYSTÈMES EMBARQUÉS

Tél. : +33 (0)5 61 14 80 30

E-mail : contact@aerospace-valley.com



aerospace-valley.com

 @Aerospace Valley

 @aerospace.valley

 @aerospacevalley31

